



Administration communale de Fischbach  
1, rue de l'Église  
L-7430 Fischbach  
e-mail: [technique@acfischbach.lu](mailto:technique@acfischbach.lu)  
Tél. : + 352 32 70 84 – 22  
[www.acfischbach.lu](http://www.acfischbach.lu)

Section réservée à l'administration communale

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION DE CONSTRUIRE DE PETITE ENVERGURE**

Référence projet :

Date d'introduction :

Date d'entrée en commune :

*Sections réservées au demandeur*

**COORDONNEES DU DEMANDEUR**

Nom et Prénom

Numéro et rue

Code postal et localité

N° de téléphone

E-mail

**DONNEES DU PROJET**

Adresse (si différente du celle du déclarant)

Numéro(s) cadastral(aux)

Contenance de la/des parcelle(s)

Section

Lieu-dit

Les travaux concernent

Le terrain

L'immeuble

Sollicite par la présente une autorisation de construire de petite envergure pour :

Début envisagé des travaux

**DONNEES STRUCTURANTES DU PROJET**

**Données légales**

Zone(s) du PAG

PAP « quartier existant » ou PAP  
« nouveau quartier » approuvé



N. B. : Le cas échéant, d'autres autorisations sont à demander aux ministères et administrations suivantes par le maître d'ouvrage :

- L'Administration des Ponts et Chaussées,
- L'Administration de la Gestion de l'Eau (AGE),
- L'Administration de la Nature et des Forêts (ANF),
- Le Ministère ayant dans ses attributions la protection de la nature et des ressources naturelles.

Ces demandes sont indépendantes de la présente demande d'autorisation de construire.

Fait à	
Le	
Signature du déclarant	

La commune de Fischbach s'engage à respecter vos droits en matière de protection des données selon la législation en vigueur sur le traitement des données à caractère personnel. Ces données sont stockées et utilisées exclusivement à des fins de traitement de votre demande ou prise de contact. Après expiration du traitement de votre demande, vos données sont effacées, pourvu que vous le demandiez et que des délais de conservation légaux ne s'opposent pas à un tel effacement.

#### ANNEXE – DOCUMENTS MINIMUMS A FOURNIR POUR TOUTE DEMANDE D'AUTORISATION DE CONSTRUIRE DE PETITE ENVERGURE

Le présent formulaire dûment complété et signé par le demandeur,

Un extrait cadastral récent de moins de 6 mois,

Des plans, croquis, schémas de principe avec mesures et localisation des travaux sur la parcelle/l'immeuble,

Le cas échéant, un échantillon de couleur et/ou de matériaux ou des fiches techniques sur les éléments à installer,

Des photos de la situation existante.

N. B. : les documents datés et signés par le maître d'ouvrage sont à présenter pliés au format DIN A4 en 2 exemplaires à l'administration communale. À tout moment le bourgmestre peut demander des pièces supplémentaires au dossier.